



J'ai payer les réparation non effectués de mon véhicule

Par **noune**, le **25/04/2012** à **08:40**

bonjour,
nous avons laisser notre véhicule dans un garage pour changer le moteur cassé de celui ci.
ce garage se situ à 2h de route.

à notre arrivé le garagiste nous demande 4000 euros en liquide suite aux arnaques qu'il a subit,(il nous avait prévenu au téléphone, mon mari a mal compris..) ce que nous n'avions pas, nous avons donc appelé notre banque qui a bien voulu nous faire un virement par téléphone.

nous n'avons essayer le véhicule seulement après.

il fume dans l'abitacle et à l'extérieur, fait du bruit...
que faire? je sais que nous avons payer trop vite, vu la distance et les circonstances, nous avons était trop vite.

dois je porter plainte?

cordialement